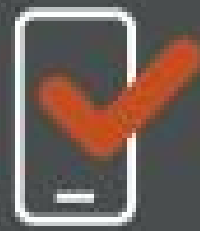


Du 25 janvier au 02 mars 2025



Assurance & protection  
**Smartphone<sup>(1)</sup>**

**boulangier**  
LE CLUB<sup>(2)</sup>  
INFINITY

# 3 mois du Club Infinity smartphone **OFFERTS<sup>(3)</sup>**



(1) L'Assurance et Protection smartphone est un contrat d'assurance collective de dommages n°4076 souscrit par Boulanger SA. au capital de 40 611 102 € - n°347 384 570 RCS Lille métropole - Siège social : Avenue de la Motte 59810 Lesquin, par l'intermédiaire de Karapass Courtage : Société de courtage d'assurances ayant son siège social 93 rue Nationale, 92100 Boulogne- Billancourt, immatriculée au RCS Nanterre sous le numéro 384 681 904 et à l'ORIAS sous le numéro 10 055 055, en qualité de Courtier intermédiaire auprès de CARDIF - Assurances Risques Divers - S.A. au capital de 21 602 240 - 308 896 547 RCS Paris - Siège social : 1 Boulevard Haussmann 75009 Paris, N° ADEME : FR200182\_03KLJL - Entreprise régie par le Code des assurances. La gestion du contrat n°4076 est déléguée à la société KARAPASS en qualité de Gestionnaire. Le contrat n°4076 est distribué par Boulanger SA dans les conditions prévues à l'article L-513-1 du Code des assurances.

(2) Le Club Infinity smartphone correspond aux formules Infinity Solo et Infinity Famille du contrat d'assurance Assurance et Protection Smartphone. En adhérant à ces formules, vous bénéficiez des Avantages Boulanger Le Club Infinity détaillés dans les Conditions Générales des Avantages Boulanger Le Club Infinity disponibles ici. En adhérant à ces formules, vous bénéficiez également des avantages AppleCare Services, la protection d'écran sur mesure et la protection des données par Norton. Ceux-ci ne concernent que le téléphone acheté le jour de la souscription.

(3) **Du 25 janvier au 02 mars 2025, 3 mois du Club Infinity smartphone uniquement sur abonnement SOLO** offerts. Soit 47,97€ pour l'abonnement SOLO. Pour tous les clients nouveaux membres de l'assurance Club INFINITY smartphone, le client bénéficie de l'offre offerte par Boulanger, correspondant au produit acheté sur [boulangier.com](https://www.boulangier.com), sur l'application et en magasin. En adhérant à l'assurance Club INFINITY SMARTPHONE, vous bénéficiez d'avantages offerts par Boulanger. Ref éligibles uniquement : 1212265 1212266 1212267 1217455 1212117 1212262 1212263 1212264